

La participation de la communauté franco-ontarienne à la gestion scolaire : le partage et l'exercice du pouvoir par les conseils de district et les conseils d'école

Équipe de recherche : N. Labrie, M. Heller et D. Wilson

Objectifs

L'objectif principal du projet vise l'examen de la participation de la communauté franco-ontarienne dans la gestion scolaire dans le cadre de la mise sur pied de 11 conseils de district de langue française (7 catholiques et 4 publics). Nous avons cherché à comprendre comment cette communauté composera avec ce nouveau pouvoir de gestion en nous concentrant sur les nouveaux conseils de district, tout en misant sur l'expertise acquise dans le cadre d'une étude effectuée en 1996-1997 sur la création et le fonctionnement des nouveaux conseils d'école (subvention globale de l'IEPO/UT). Nous nous sommes penchés sur les trois questions suivantes : *la participation* (qui se porte candidat comme conseiller aux conseils de districts et pourquoi), *la vision* des candidats concernant leur rôle et leurs priorités vis-à-vis le conseil de district, l'éducation et langue française, les rapports avec la communauté et *les rapports* réciproques entre les conseils d'école et les conseils de district pour ce qui est du partage et de l'exercice du pouvoir.

Contribution aux priorités

Ce projet de recherche rejoint le groupe de priorités du MEFO touchant la réforme de l'éducation ainsi que celui concernant les conseils d'école. Pour mieux cerner l'impact des nouvelles formes de participation de la communauté franco-ontarienne à la gestion scolaire, nous devons savoir qui s'implique (ou pas), et quelle vision ou priorités se donnent les personnes qui s'impliquent. De plus, puisque des conseils d'école ont été formés depuis plus d'un an dans toutes les écoles de la province dans le but d'impliquer la communauté dans la gestion de l'éducation, il semble à propos d'examiner les rapports réciproques entre les conseils d'école et les conseils de districts.

Arrière-plan

La réforme en éducation en cours dans cette province rejoint deux objectifs établis depuis longtemps dans la communauté franco-ontarienne relativement à la gestion scolaire et aux rapports école-communauté. Premièrement, la communauté franco-ontarienne revendique depuis longtemps une plus grande autonomie quant à la gestion des écoles de langue française. Deuxièmement, elle est de plus en plus consciente de l'importance de ses écoles pour ce qui est de la reproduction de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire. Les conseils de districts et les conseils d'école peuvent devenir des véhicules pour accomplir ces deux objectifs. On ne sait pas encore cependant ce que fera la communauté avec ce nouveau pouvoir de gestion.

Signification théorique, éducative et sociale

Sur le plan théorique, le projet contribue à comprendre le rôle actif joué par les institutions scolaires dans la (re)production sociale et culturelle. Sur le plan éducationnel, le projet contribue à identifier le rôle que se donnent les conseils de district et les conseils d'école comme nouveaux lieux de définition d'un projet éducatif de la communauté franco-ontarienne. Sur le plan social enfin, l'obtention de la gestion scolaire s'insère dans le contexte d'appropriation par la communauté franco-ontarienne de ses propres institutions.

Design et méthodologie

Nous avons réalisé des études de cas dans deux conseils scolaires de district, un du secteur public (58) et l'autre du secteur séparé (64), tous deux du Sud-Ouest de l'Ontario. Les méthodes comprennent l'analyse des documents, 114 entrevues auprès de candidats aux conseils de district, de représentants au sein des conseils d'école, et d'administrateurs, en plus de l'observation de 6 réunions des conseils de district.

Voir le [rapport](#).